

L'Eglise et les princes qui gouvernent selon ses maximes tiennent le juif à distance du peuple chrétien. Ils ne le persécutent pas, ils ne le traitent pas en ennemi, parce que cela répugnerait à la charité, mais en étranger, c'est-à-dire en citoyen d'une autre nation. Ils n'entreprennent ni contre son culte, ni contre ses lois, ni contre ses mœurs ; ils en écartent, au contraire, les violences, mais à condition qu'il ne puisse offusquer ni entamer la société chrétienne. Dans la cité chrétienne, les juifs ne sont pas persécutés à raison de ce qui leur est propre, de ce qui constitue le droit de leur nation. Mais on est en défiance de leur perfidie, et ceux d'entre eux qui prennent un masque pour pénétrer dans la société des chrétiens et la corrompre encourent à juste titre le châtimement des traîtres. Voilà sommairement comment la question juive est considérée et résolue au point de vue religieux, selon le témoignage de l'histoire et l'enseignement constant de l'Eglise.

*
*
*

Au point de vue familial et social, un mot résume la situation faite aux juifs : "le ghetto." Ce terme n'a pas historiquement un sens odieux. Il signifie seulement que l'interdiction des rapports familiaux et sociaux entre juifs et chrétiens, prononcée par l'Eglise, était traduite dans la vie civile par des dispositions protectrices, qui maintenaient l'ordre entre les deux sociétés, en les séparant l'une de l'autre par l'habitation et même par le vêtement.

C'étaient là autant de précautions prises par les pouvoirs gardiens de la société chrétienne pour écarter la tentation de frayer avec les juifs, et surtout celle de contracter alliance dans une famille juive. Cela passait alors pour monstrueux, et l'horreur que cela inspirait se traduit dans l'exigence des preuves de filiation qu'il fallait pour entrer dans la plupart des Ordres religieux ou simplement chevaleresques. C'est dans cette idée qu'on voit, par exemple, s'établir en Espagne la transmission de la noblesse "par le ventre", contrairement à la pratique générale : il fallait sauver la pureté de la race chrétienne, qui venait de reconquérir les provinces maritimes sur l'invasion islamique, du péril dans la menaçaient les séductions du sang juif mêlé au sang arabe, qui pouvait exercer sur les rudes guerriers du Nord la fascination d'une civilisation encore brillante, quoique vaincue par leurs armes.

Il faut se rappeler qu'à cette époque-là les juifs n'apparaissent pas seulement en colonies à l'état sporadique dans toutes les cités méditerranéennes, mais que ces colonies avaient entre elles les liens les plus étroits, et que leur ensemble présentait ainsi l'aspect d'une grande nation, beaucoup plus que ne le faisait sur son propre territoire chacun des petits Etats en formation dont se composait alors la République chrétienne.

La ligne de démarcation qu'on maintenait dans ceux-ci entre les autochtones et ces étrangers était donc une mesure de prudence, que les écrivains libéraux ont bien tort de qualifier de persécution.

*
*
*

l'at
été
il n'
eut
inv
tion
de la
ture
ses a
chré
sica
vices
des g
des r
forte
trava
I
et ses
elle e
tants
sous
l'espr
put, a
chez l
C
distin
tienne
propr
de l'E
leurs

D
sinage
craind
dant d
Mais v
Renaiss
toute s
Ce
descrip
sait au
" I
" l'espr
" l'œuv
" reur
" qui fo
" nie qu
" du gr
" et ret